

ÉDUCATION. La possible fermeture d'une classe à Clos-de-Pouilly mobilise les parents d'élèves.

Il est "mort" le collège ?

Face à une potentielle fermeture de classe, une opération "collège mort" est organisée ce mardi au collège Clos-de-Pouilly.

Mardi, les couloirs du collège Clos-de-Pouilly seront vides. Pour contester la probable fermeture d'une classe de cinquième, les parents d'élèves ont organisé une manifestation originale. Ils mèneront une opération "collège mort".

Le principe : ce jour-là, les parents sont incités à ne pas envoyer leurs enfants en cours. Les professeurs sont présents dans les locaux mais n'accueillent donc que très peu de collégiens. Dans le même temps, les parents disponibles et mobilisés sont invités à se présenter devant les portes de l'établissement pour témoigner de leur mécontentement.



Le collège Clos-de-Pouilly compte aujourd'hui sept cent soixante-dix élèves. Photo D. B.

« Plus de 85 % des parents d'élèves ont déclaré qu'ils n'enverraient pas leurs enfants à l'école mardi », affirme Corinne Georget, déléguée de parents d'élèves de la FCPE. « Dans ma classe de sixième, je n'accueillerais normalement qu'un seul élève », ajoute Marie-Laure Blanchard, enseignante de lettres au collège. Cette fer-

meture de classe serait due à une baisse des effectifs de l'établissement : sept cent soixante-dix cette année contre sept cent cinquante-quatre à la rentrée prochaine, selon Patrick Geantot, principal du collège. « On ne comprend vraiment pas que quinze élèves en moins entraînent la fermeture d'une classe entière », expli-

que Marie-Laure Blanchard. D'autant plus que le collège compte une classe de primo-arrivants, dont les élèves réintègreront bien souvent un cursus classique en classe de cinquième. Parents et enseignants redoutent donc que ces derniers ne puissent plus basculer vers les classes de cinquième si elles sont déjà trop chargées. « Il est vrai que nous ne pouvons, dans tous les cas, pas accueillir plus de trente élèves par classe, faute de

été reçus par la directrice académique, ce qui a donné lieu à une dotation de deux cent seize heures supplémentaires. Mais cette mesure reste insuffisante, selon les professeurs.

« Nous comprenons les inquiétudes des parents et sommes prêts à les recevoir de nouveau si besoin », affirme Évelyne Greusard, directrice académique. « Aucune décision définitive ne sera prise avant fin juin. Mais il nous semble également normal de favoriser davantage les établissements en difficulté, ce qui n'est pas le cas du Clos-de-Pouilly », ajoute-telle.

« Notre souci principal est nos élèves et leurs conditions d'apprentissage », explique Christine Bidault. « Pour l'instant, tout se passe bien, nous souhaitons que cela perdure. »

Une décision en juin
En avril dernier, les parents et les enseignants ont